



centre
Jean
Mabillon

École nationale
des chartes

Assemblée générale du 17 janvier 2014

Procès-verbal de séance

Présents : P. Arabeyre, J.-C. Bédague, G. Bequet, É. Borgeaud, N. Buat, O. Canteaut, A. Charon, D. de Courcelles, C. Desenclos, F. Duval, T. Gaumy, S. de La Forest d'Armaillé, M.-F. Limon-Bonnet, I. Marchesin, J.-F. Moufflet, É. Parinet, O. Poncet, M. Puren, Y. Sordet.

Excusés : F. Banat-Berger, J. Belmon, A. Chapovalova, F. Clavaud, C. Denoël, J. Ferrer-Bartomeu, O. Guyotjeannin, M. Naud-Betteridge, S. Serre, M. Smith, C. Vellet, R. Verdo.

La séance est ouverte à 14 h 20 sous la présidence d'Olivier Poncet et de Patrick Arabeyre, directeur et directeur adjoint du Centre.

1. Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2012. – Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral de la direction du Centre Jean-Mabillon. – O. Poncet rappelle en ouverture que l'année 2013 a été la première année de plein exercice de l'Équipe d'accueil, renouvée sous le nom de Centre Jean-Mabillon, dotée de statuts qui en assurent le fonctionnement avec un conseil de laboratoire élu et une assemblée générale, et enfin affectataire d'une ligne de crédit propre dans le budget de l'École des chartes.

À la suite de la visite de l'AERES du 30 novembre 2012, un rapport a été rendu au début du printemps 2013. Ses remarques insistent sur trois éléments principaux : la haute qualité scientifique reconnue aux travaux qui sont effectués au sein du Centre ; l'encouragement à poursuivre les initiatives dans le domaine des humanités numériques ; enfin, l'effort d'insertion académique et institutionnelle dans le paysage universitaire français. La direction du Centre a pris note de ce rapport avec satisfaction et y a répondu ainsi que le directeur de l'École des chartes, autorité de tutelle du Centre.

Au cours de l'année 2013, le Centre Jean-Mabillon a enregistré une croissance numérique de ses membres dans presque toutes ses composantes. Un nouvel enseignant-chercheur membre titulaire est arrivé en la personne de Katia Weidenfeld, élue professeur associé d'histoire du droit contemporain à l'École des chartes. L'essentiel de la hausse quantitative est toutefois due à l'inscription de nombreux conservateurs au Centre Jean-Mabillon : depuis la dernière assemblée générale, 8 d'entre eux nous ont rejoints, 3 venant des archives et 5 venant des bibliothèques. Il s'agit là de la poursuite d'une politique engagée par la précédente direction de l'Équipe et qui est encouragée par l'actuelle direction de l'École et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette politique sera accrue à l'avenir, à condition d'améliorer les moyens financiers et logistiques que le Centre peut mettre à disposition de ses membres conservateurs.

En juin 2013 a eu lieu la première soutenance d'une thèse de doctorat de l'École des chartes : Antonio Del Castello a soutenu à Naples sa thèse consacrée à « La tradizione del *Liber de virtutibus et vitiis* di Servasanto da Faenza. Edizione critica delle *distinctiones* I-IV » sous la direction en co-tutelle de Pascale Bourgain, professeur à l'École des chartes, et de Corrado Calenda, professeur de l'université de Naples. De nouveaux doctorants se sont en outre inscrits à l'automne 2013 qui

rejoignent ainsi notre Centre. Tous bénéficient d'un contrat doctoral :

– Jérémie Ferrer-Bartomeu, « Volonté d'État. Pouvoirs des bureaux, correspondances et reconfigurations de la société politique : le département de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (vers 1560-1610) » (directeur, Olivier Poncet, ED 188, Paris-IV-ENC ; contrat doctoral École nationale des chartes)

– Solène de La Forest d'Armaillé, « Croire dans les actes royaux français. Sémio-technologie et diplomatique des signes de validation modernes (1461-1610) » (directeur, Olivier Poncet, ED 188, Paris-IV-ENC ; co-direction avec François Pernot, université de Cergy-Pontoise, contrat doctoral du LabEx PATRIMA)

– Emmanuel Lacam, « Une génération janséniste en Révolution. L'abbé Jean-Charles Augustin Clément et ses réseaux (1780-1804) » (directeur, Olivier Poncet, ED 188, Paris-IV-ENC ; contrat doctoral École nationale des chartes)

– Julie Maurice, « Genèse et histoire du statut du personnel cheminot, de la seconde moitié du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle » (directrice, Christine Nougaret, ED 188, Paris-IV-ENC ; contrat doctoral CIFRE-SNCF).

Deux nouveaux post-doctorants ont rejoint le Centre Jean-Mabillon pour l'année universitaire 2013-2014. Isabelle Bretthauer a obtenu un contrat annuel du LabEx Hastec pour une recherche sur « Les savoirs professionnels des notaires, entre théorie et pratique (Nord-Ouest du royaume de France), 1280-1520 ». Graziella Pastore a elle été accueillie au Centre sur un contrat délivré par la Ville de Paris dans le cadre du programme « Research in Paris ». ; son projet de recherche s'intéresse à l'essor du lexique juridique du français au XIII^e siècle, à travers l'édition de la traduction du *Digeste* dans le « Livre de justice et de plet ».

Le Centre n'a plus d'ingénieur depuis le départ de Vincent Jolivet au début de l'année 2013. Son départ laisse un siège vacant au conseil de laboratoire, mais surtout prive le Centre d'un soutien indispensable à la pérennité de ses projets de recherche dans le domaine des humanités numériques. Dans l'attente d'un retour à la situation *ante quo*, souhaitée par l'AERES dans son rapport, le Centre s'efforce de pallier cette difficulté par l'obtention de postes temporaires de ce type à travers des programmes de recherche sur appels d'offre. Il ne peut s'agir que d'une solution d'attente car cette fonction, pour être efficace et donner lieu à une véritable réflexion méthodologique en la matière, nécessite une forme de stabilité.

Les programmes de recherche auxquels le Centre peut participer sont, compte tenu du faible nombre de chercheurs et de cette absence d'ingénierie, relativement satisfaisants. Dans le domaine des ANR, l'ANR « ORIFLAMMS » à laquelle participent en particulier Marc Smith et Olivier Canteaut, a débuté en février 2013 la première de ses trois années d'activité. Cette ANR s'intéresse aux modalités d'analyse et de reconnaissance automatique des écritures médiévales et devrait déboucher sur la réalisation de corpus considérés comme autant de dictionnaires des formes écrites du Moyen Âge.

Le Centre Jean-Mabillon, à travers Florence Clavaud et Christine Nougaret, a été associée en 2013 au dépôt d'une ANR intitulée « SemLex » qui devait prendre pour objet d'étude la confection des lois patrimoniales à travers un projet de publication génétique des sources d'archives les concernant. Ce projet, dont le Centre Jean-Mabillon n'était pas porteur principal, n'a pas hélas été retenu.

L'École des chartes est par ailleurs partenaire de l'EquipEx Bibliissima et le Centre Jean-Mabillon est invité à présenter des propositions scientifiques dans ce cadre. Un premier projet a débuté au cours de l'année 2013 par l'intermédiaire de Frédéric Duval pour le « Miroir des classiques » (répertoire de traductions françaises des classiques latins) et de Annie Charon (« Esprit des livres », catalogues de vente de livres de l'époque moderne).

À l'été 2013, le Centre Jean-Mabillon a soumis au consortium un nouveau projet conçu en

liaison avec la Bibliothèque Mazarine. Il a été retenu pour un an, avec une option d'une deuxième année. Il s'agira de publier en ligne l'inventaire de la bibliothèque du cardinal Mazarin datée de 1661 avec des liens dynamiques vers les ouvrages numérisés de ladite bibliothèque.

M. Smith a enfin poursuivi au cours de l'année 2013 son programme de recensement et d'étude des manuels d'écriture pour lequel l'École des chartes avait reçu le soutien financier de la Fondation Singer-Polignac.

Au cours de l'année 2013, poursuivant sa mission de mise à disposition d'instruments de travail pour la recherche, le Centre Jean-Mabillon a participé, à travers Élisabeth Parinet et avec le soutien du LabEx CAP, à la mise en ligne du *Dictionnaire des imprimeurs lithographes du XIX^e siècle*.

Les manifestations scientifiques du Centre Jean-Mabillon ont été nombreuses au cours de l'année 2013, avec un déséquilibre chronologique marqué. Au cours du premier semestre 2013, le Centre Jean-Mabillon a participé au premier Salon des sciences humaines et sociales organisé par le CNRS les 16 et 17 mai 2013. Marie Puren et Camille Desenclos, doctorantes, y représentaient le Centre sur le stand du GIS Sourcem dont l'École des chartes est partenaire. À cette occasion, une première version de la plaquette du Centre Jean-Mabillon a été réalisée et un logo a été créé dont la dernière version a été validée par la direction de l'École des chartes.

C'est surtout au second semestre que le Centre a déployé son activité en la matière, ce qui n'a pas été sans incidences sur l'exécution de notre budget. La première des rencontres à laquelle le Centre a été associé a été la journée d'études organisée aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale les 1^{er} et 2 juillet 2013 autour du thème « Annexer la mémoire, centraliser le savoir, dans l'Europe napoléonienne ». Ce colloque international concluait le séminaire doctoral co-organisé par Christine Nougaret et Jacques-Olivier Boudon (Université Paris-Sorbonne).

Les 23 et 24 septembre 2013, à l'initiative du Centre, des Archives nationales et du Lamop, a eu lieu un colloque international sur le thème des mentions de chancellerie à l'époque médiévale et au début de l'époque moderne. Le LabEX Hastec a apporté son soutien à cette manifestation après un dossier déposé par Olivier Canteaut, l'un des organisateurs de cette grande rencontre.

Deux semaines plus tard, à l'initiative de Jérôme Belmon, le Centre a été associé à la tenue d'une journée d'études sur « La vicomté de Millau au temps de la domination aragonaise ». Ce fut la seule manifestation organisée avec le Centre en province au cours de l'année 2013.

Le mois de novembre a été faste. Les 14-16 novembre avait lieu la rencontre annuelle *Digital diplomatics* qui a pris pour thème « Qu'est-ce que la diplomatie à l'ère numérique ? » et s'est tenue cette année à Paris et à Pierrefitte-sur-Seine. La semaine suivante, le Centre a été associé à deux colloques organisés avec des institutions éminentes. Les 21-23 novembre avait lieu, à l'initiative, pour le Centre, de Solveig Serre et Caroline Giron-Panel, du colloque « Les lieux d'opéra en Europe (XVII^e-XXI^e siècle) » qui s'est tenu à l'Opéra Comique. Au même moment, le Centre était aussi présent à la Cour de cassation pour un colloque intitulé « La règle de l'unité ? Le juge et le droit du roi dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle) ». Et c'est d'ailleurs sur une note juridique que s'est conclu l'année 2013 par la tenue d'une journée d'étude conçue avec les universités de Paris-I et de Paris-XIII sur la diffusion, la réception et la conservation de la loi aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Au cours de l'année 2014, le Centre procédera à la refonte de ses pages internet dans le mouvement qui touche l'ensemble du site de l'École des chartes. En 2013, une première version a été conçue en liaison avec le service de la communication et en particulier David Fourcaud, le webmestre de l'École, qu'O. Poncet tient à remercier très vivement. Chacun des membres et doctorants a été sollicité pour fournir une fiche qui permet au Centre de s'incarner sur la Toile. Le nouveau site en préparation permettra l'interopérabilité des informations des pages consacrées au Centre avec la politique de communication de l'École et se traduira par une autonomie de gestion des informations, pour l'heure et dans l'attente d'un poste de secrétariat administratif, à la charge

de la direction du Centre ; afin de faciliter une meilleure actualisation, il sera sans doute possible que chacun puisse amender sa fiche *ad libitum*, dans le respect d'une homogénéité formelle.

Les manifestations scientifiques prévues au cours de l'année 2014 pour lesquelles le Centre Jean-Mabillon a été sollicité pour apporter son concours sont à peu près aussi nombreuses que l'an passé. Pour s'en tenir aux principales, le programme débute par la conférence-débat sur les archives notariales du premier XX^e siècle, assurée par Marie-Françoise Limon-Bonnet et son équipe et qui suit l'assemblée générale. Le 30 avril 2014 aura lieu le second volet des rencontres autour de la diffusion et de la conservation de la loi ; il prendra cette fois pour objet d'étude la période XIV^e-XVI^e siècle. Le 15 mai prochain, se tiendra la première journée des doctorants de l'École des chartes. Cette rencontre a été laissée à l'initiative de nos doctorants qui ont choisi pour thème « L'écrit aux mains du pouvoir. Fabrication, diffusion et conservation de l'écrit politique (XV^e-XXI^e siècle) ». Deux grandes manifestations prendront place à la rentrée universitaire 2014. Les 10-13 septembre 2014, se tient à Lyon le 7^e Congrès international de latin médiéval auquel le Centre a été associé par l'intermédiaire de Pascale Bourgain. Il aura pour objet « Le sens du temps ». Un mois plus tard, les 4-6 octobre 2014, le Centre, en liaison avec le Centre Roland-Mousnier et les Archives nationales et sans doute avec le soutien du LabEx ENHE, célèbre le septième centenaire de la mort de Philippe le Bel en s'interrogeant sur l'état de l'Europe en 1314. Un autre anniversaire, celui du début de la première guerre mondiale, donnera lieu à un colloque en décembre 2014 sur la question de l'écriture en guerre, avec le soutien des Archives nationales, de la Société des amis des archives de France et de la Fondation Singer-Polignac. Un peu auparavant, en octobre 2014, aura lieu une nouvelle rencontre à l'Opéra comique à propos des publics et des salles à Paris, toujours au cours des quatre derniers siècles. L'année 2014 se conclura par une journée d'études organisée à Paris à l'occasion de la mise en ligne des placards après décès du Minutier central des notaires parisiens ; elle prolongera nos travaux programmatiques sur l'écrit et les Parisiens dont la dernière rencontre, en décembre 2012, avait pris pour objet le faubourg Saint-Germain. Une rencontre sera enfin probablement organisée au cours de l'année avec nos collègues du laboratoire In-Visu qui dépend de l'INHA. Cette USR, spécialisée dans le domaine de l'architecture, en particulier orientalisante au XIX^e et XX^e siècles, a pour caractéristique de placer au centre de son action la dimension numérique. Le Centre souhaite réfléchir avec cette unité de recherche à une démarche partagée afin d'examiner les points de convergence ou de divergence qui peuvent exister entre les deux laboratoires.

En dehors des multiples initiatives individuelles de chacun, l'année 2014 verra encore la publication d'une entreprise méthodologique lancée au cours de l'année 2013, la traduction en langue française (spécialement par Émily Borgeaud) d'une partie (400 pages environ) des livrables du groupe de travail InterPares sur la diplomatie et l'archivistique numériques.

À la suite de son rapport, O. Poncet invite l'assistance à réagir.

Yann Sordet demande si le Centre Jean-Mabillon souhaite imposer ou suggérer une charte particulière en matière de signature des contributions scientifiques. Olivier Canteaut fait remarquer que de pareilles entreprises de normalisation sont souhaitées par les PRES et les LabEx, ce qui peut au final aboutir à des signatures très lourdes et illisibles. O. Poncet précise que le Centre se satisfait pour l'heure d'une signature qui fait apparaître l'établissement d'exercice de l'auteur suivi de la mention « Centre Jean-Mabillon (EA 3624) ». Il n'est pas exclu qu'à l'avenir les normes imposées par les diverses tutelles ne deviennent plus contraignantes.

Élisabeth Parinet fait remarquer que les actions financées par le LabEx CAP (PRES Hesam) peuvent figurer au bilan du Centre, même si ce dernier n'en est pas membre direct, à travers l'action de ses membres qui agissent au titre de l'École des chartes. O. Poncet approuve cette démarche et explique qu'il peut en aller de même pour le LabEx ENHE (PRES PSU).

Mis au vote, le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport financier de la direction du Centre Jean-Mabillon. – P. Arabeyre explique que l'exécution du budget 2013 est presque achevée puisqu'il ne manque plus que l'inscription d'une mission effectuée fin décembre ainsi que le compte des photocopies des Archives nationales. Le budget consommé sera ainsi de l'ordre de 85 %, dont les trois-quarts seulement correspondent aux opérations initialement prévues, compte tenu des prévisions faites en début d'année, du report/annulation/prise en charge par l'École des chartes (direction de la recherche) de certaines d'entre elles et de leur remplacement par des missions/opérations ajoutées en cours d'année.

La répartition du budget consommé en 2013 recoupe trois principaux postes de dépense, colloques (48 %), missions (25%, l'École des chartes ne prenant plus en charge les missions de son personnel scientifique titulaire pour ses activités de recherche) et aide à la publication (25 %). Le budget alloué par l'École a été complété par divers concours financiers obtenus en 2013 mais non gérés par la direction du Centre : 4 400 euros environ (ANR Oriflamms, reconductible en 2014 et 2015), 6 000 euros (LabEx Hastec), 600 euros (LabEx CAP). S'y ajoutent en outre, depuis octobre 2013 (et pour un an), les rémunérations des deux post-docs d'Isabelle Bretthauer (géré par l'EPHE) et de Graziella Pastore (géré par la Ville de Paris).

En 2014, le budget de 15 000 euros est reconduit par la direction de l'École (qui garde la gestion des crédits obtenus par ailleurs, ANR ou LabEx). P. Arabeyre salue ce maintien en période de disette et de déménagement programmé. Les projets acceptés pour l'heure sont cohérents avec cette somme ; ils peuvent évoluer comme l'an dernier et un appel sera fait (sans doute au début de l'été et non fin été) afin de financer des missions/projets à la fin d'année. Le Conseil de laboratoire a décidé de participer forfaitairement aux frais de reproduction des thèses de doctorat pour les soutenances à venir (trois prévues pour l'instant en 2014), tandis que les frais de jury seront pris en charge par l'École des chartes (direction des études). La question de la prise en charge des éventuels frais de déplacement engendrés par les séminaires doctoraux n'a pas été tranchée pour 2014 et la question sera posée à la direction de l'École. Outre les rémunérations des post-docs qui sont poursuivies jusqu'en septembre 2014 et le concours de l'ANR Oriflamms reconduit à l'identique, le Centre a déposé deux demandes de concours auprès des LabEX Hastec et ENHE dont le résultat n'est pas encore connu.

Mis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. Élection d'un représentant du collège des enseignants-chercheurs au Conseil de laboratoire. – O. Poncet rappelle que Séverine Blenner-Michel, membre élu du collège des enseignants-chercheurs, a quitté l'École des chartes en septembre 2013 pour l'université d'Amiens où elle a demandé son rattachement principal à un laboratoire de recherche. Son siège est désormais vacant. La direction du Centre a recueilli la candidature d'Olivier Canteaut, maître de conférences à l'École nationale des chartes. Mise au vote, cette candidature est agréée par 8 bulletins pour et 1 bulletin blanc.

5. Élection d'un représentant du collège des doctorants au conseil de laboratoire. – O. Poncet rappelle qu'en vertu des statuts du Centre, les sièges des représentants des doctorants sont pourvus pour une année renouvelable. La direction a recueilli les candidatures de Camille Desenclos et Marie Puren, élues sortantes. Mises au vote, leurs candidatures recueillent l'unanimité des 6 suffrages exprimés.

En l'absence de questions diverses, O. Poncet lève la séance à 15 h 45, avant d'introduire la conférence-débat qui suit l'assemblée générale.

O. PONCET, P. ARABEYRE.